

Édition Juin 2022



Villeneuve-sur-Bellot

VILLENEUVE -SUR- BELLOT

Village de
Caractère
DE SEINE-ET-MARNE

7



info-villeneuve-sur-bellot.fr



mairie.villeneuve-sur-bellot@orange.fr



Villeneuve Sur Bellot Actualités



Nouvel' Hair

Coiffure mixte et Visagiste

prochainement
ouverture
d'un institut
de beauté

Du mardi au samedi
9h00 - 18h00

01.64.04.84.10

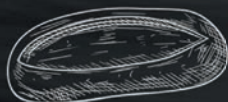
Espace
Barbier



nouvelhair77510

nouvel'hair coiffure

16, place Constant Gallot - 77510 *Villeneuve-sur-Bellot*



Au Levain du Morin

BOULANGER - PATISSIER

- Gâteaux d'anniversaire
- Pièces montées



10 rue de la Couture - 77510 VILLENEUVE-SUR-BELLOT - 01.64.04.82.31 (fermé le jeudi)

FAIRE LE CHOIX
D'UN ACTEUR LOCAL,
C'EST FAIRE LE CHOIX
DE L'ACCOMPAGNEMENT.



POMPES FUNÈBRES HARO

CHAMBRE FUNÉRAIRE 77510 REBAIS

133, rue de la Paix

24h
7/24

Tél. 01 64 65 40 55

rebais@canardpf.fr

www.pompes-funebres-canard.fr



Pompes Funèbres habilitées sous le numéro 2016 77 215. Toute réclamation doit être adressée par voie postale à l'adresse des pompes funèbres mentionnée ci-dessus. Crédits photos : C. Mènes - Altavia.

Particuliers

Professionnels

ETA



06.31.82.45.05

DEMAREY

TRAVAUX PUBLICS ET TOUS TRAVAUX AGRICOLES

2, Le Jariel - 77510 SABLONNIÈRES

demarey.xavier@gmail.com

ETA Demarey Xavier

Barbier Paysage

77320 MONTENILS

- Entretien / Création
- Rognage de souche
- Clôture

06.71.77.46.10



LE MOT DU MAIRE

Chères Villeneuvoises et chers Villeneuvois,

Nous vivons encore une année compliquée et difficile pour tous, avec le Covid 19 toujours actif même s'il s'essouffe, la guerre en Ukraine, et un pouvoir d'achat en baisse qui accentue encore plus la pauvreté de notre pays.

Néanmoins, votre municipalité avec son maire sont toujours à l'ouvrage pour maintenir les services à la population, et

offrir les meilleures conditions pour l'activité de nos commerces et de nos entreprises.

Je suis toujours à votre disposition pour vous recevoir en mairie afin d'échanger sur vos questions et vos préoccupations du quotidien que ce soit pour un problème de voisinage, des incivilités ou autres... J'apprécie ces rencontres en mairie ou au détour d'une rue.

J'assiste à de multiples réunions des syndicats, des organismes d'état, de région, du département et de la communauté de communes où je suis délégué et membre du bureau. C'est ainsi que se construisent des liens qui permettent l'obtention des subventions nécessaires et indispensables pour le financement

des nombreux projets d'investissement de notre commune.

En poursuivant nos efforts, de nombreux projets importants adaptés aux besoins des habitants ont pu voir le jour année après année, et ceux en cours pourront aboutir prochainement sans exercer une pression fiscale importante sur les familles.

Bientôt nous allons inaugurer avec le département de Seine et Marne et la région Ile de France l'Espace Naturel Sensible E.N.S de la zone humide qui rencontre déjà beaucoup de succès, et enfin, un accord a été trouvé avec les Coopérateurs de Champagne pour l'acquisition de l'ancienne supérette et de son parking, avec l'espoir à terme, de sa transformation en maison médicale.

La construction en cours de la maison pour des personnes en situation de handicap, devant la mairie, devrait pouvoir nous aider à faire venir le médecin tant attendu.

La municipalité n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général de notre beau village où il fait bon vivre ensemble.

Passez un bel été avec vos proches pour un meilleur avenir.

Votre maire - J-C LAPLAIGE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de Villeneuve sur Bellot s'installe au 2, cour Casin



Nous avons souhaité créer un lieu de proximité, au cœur du village, au plus près de la population dans le besoin.

Le CCAS est un lieu d'Accueil social, d'Information, d'Écoute, d'Accompagnement et surtout d'Aide aux personnes fragiles ainsi qu'à tous les habitants ayant un besoin ponctuel ou durable.

Le CCAS ne peut intervenir qu'au bénéfice des personnes résidant dans la commune de Villeneuve sur Bellot.

Le CCAS souhaite également mener des actions sociales selon les besoins identifiés.

Le CCAS ne peut intervenir que dans le cadre d'actions à caractère social. Vous serez accueillis par des membres du bureau du CCAS.

Le CCAS est géré par un Conseil d'Administration qui est composé :

- du Maire, qui en est le Président de droit,

Et en nombre égal :

- de membres élus en son sein par le Conseil municipal

- de membres nommés par le Maire parmi des personnes non membres du Conseil municipal.

Des permanences seront organisées le samedi matin à partir de septembre 2022.

Nous sommes à votre écoute.

Patricia LAPLAIGE

HOMMAGE

à Joël PIERRON

Joël, dit « Jojo » nous a quittés le 28 mars 2022.

Agent communal pendant 28 ans, il occupait une place importante au milieu de nous tous.

Il était courageux, serviable, apprécié, sympathique avec un léger brin d'humour.

Nous garderons un bon souvenir de ces années passées à ses côtés.

Le Maire, J-C. LAPLAIGE



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2^{ème} semestre 2022

Fête communale - Repas des anciens à 12h30 Retraite aux flambeaux avec la musique du Bagad - Départ devant la Mairie à partir de 21h30. Feu d'artifice devant la mairie dès la nuit.	Samedi 27 août
Fête communale, course cycliste - Matin et après-midi	Dimanche 28 août
Fête communale, jeux pour les enfants - Cour Casin à 14h30	Lundi 29 août
Forum des Associations - Salle multiraquettes (Tennis) de 14h à 18h	Samedi 10 septembre
Nettoyage de la Nature - RV parking de la salle des fêtes à 10h	Samedi 24 septembre
Brocante Tartempomme - Comité des Fêtes	Dimanche 16 octobre
Moules Frites - Comité des fêtes	Samedi 5 novembre
Commémoration du 11 novembre 1918 - Monument aux Morts	Jeudi 11 novembre
Marché de Noël et Téléthon - Organisés par la municipalité Inscriptions des exposants en Mairie	Samedi 3 décembre
Voeux du Maire - Salle des fêtes à 20h	Samedi 7 janvier 2023

Patricia LAPLAIGE



MARCHÉ DE NOËL

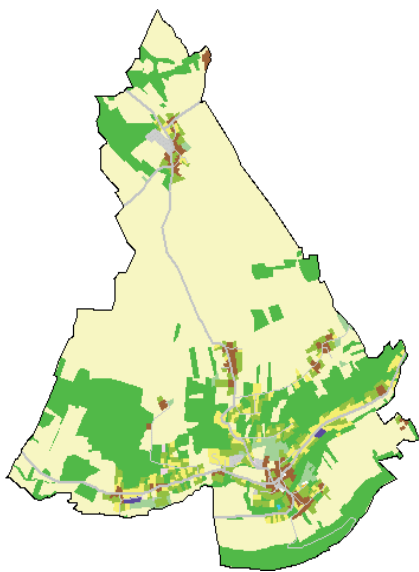
La municipalité organise un marché de Noël samedi 3 décembre toute la journée.
Les exposants désirant participer doivent s'inscrire en Mairie

☎ 01 64 04 80 31

ou par mail : adjointes.villeneuve-sur-bellot@orange.fr

*La commune recherche également un grand sapin pour la place centrale du village.

Patricia LAPLAIGE



Commune de Villeneuve sur Bellot

Orientation *financière*

Le contexte budgétaire contraint incite les collectivités à faire des choix d'investissement pertinents et à développer des stratégies d'optimisation de la dépense et aussi de recherche de financement.

Ce nouvel environnement, caractérisé par une baisse des dotations de l'Etat et un panier fiscal réduit et aux taux strictement encadrés par la loi nous oblige à être de plus en plus rigoureux vis-à-vis des dépenses et de plus en plus inventifs et actifs dans notre recherche de recettes communales.

On l'oublie parfois mais avant tous projets, travaux, aménagements, évènements, il y a d'abord son financement.

Le rôle du maire et de son conseil municipal, est d'assurer le financement du fonctionnement courant de la collectivité tout en permettant la réalisation financière de grands projets et de travaux actuels dans laquelle la commune s'est déjà engagée.

Le budget est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil Municipal. C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile.

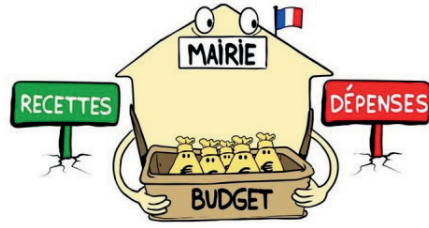
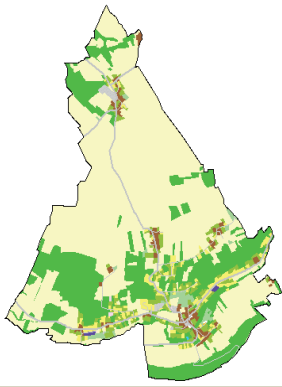
Il est divisé en deux parties :

- Une section de fonctionnement
- Une section d'investissement

Le budget a été voté lors du Conseil Municipal le 9 avril 2022.

Il s'inscrit dans la continuité des actions en 2021 et avec de nouvelles perspectives de projets.



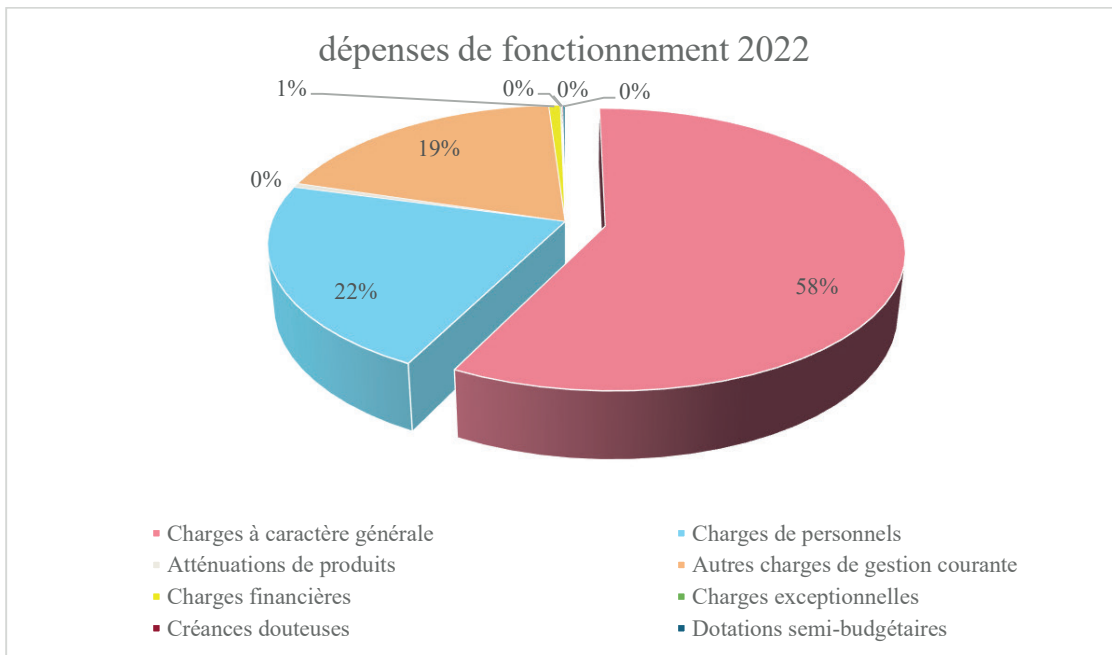


SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle est constituée :

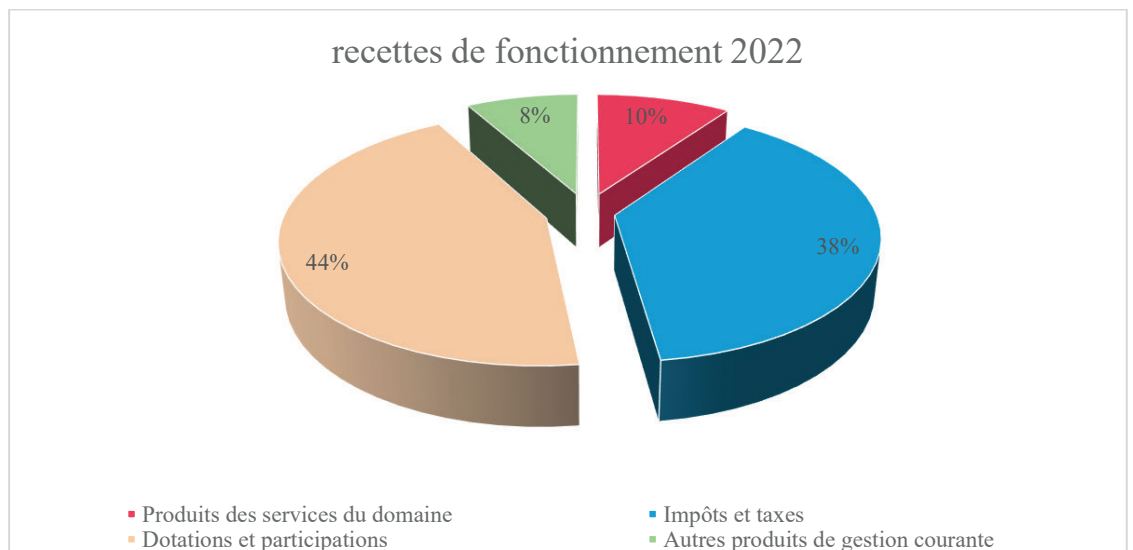
Des dépenses courantes : les frais généraux (eau, électricité, téléphone, fournitures, alimentation de la cantine scolaire...), les frais de personnel, la subvention du CCAS, les subventions aux associations, les cotisations aux organismes, le remboursement de la dette,...

Des recettes : les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières), dotations versées par l'Etat, autres produits (cantine, location appartement,...)



**FONCTIONNEMENT
DÉPENSES
1 373 385,96 €**

**FONCTIONNEMENT
RECETTES
1 373 385,96 €**



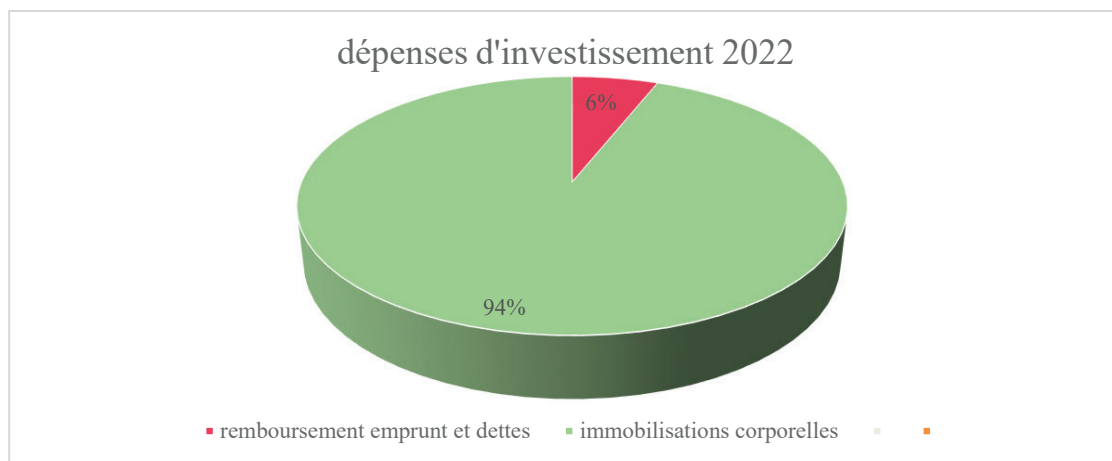
SECTION D'INVESTISSEMENT

Le conseil municipal a voté un budget qui prévoit un programme d'investissement adapté aux capacités financières de la commune afin de concevoir des travaux de réfection et d'aménagement des biens communaux et de renforcer l'attractivité de la commune.

Les projets d'investissements sont financés grâce à notre autofinancement, aux subventions et aux emprunts.

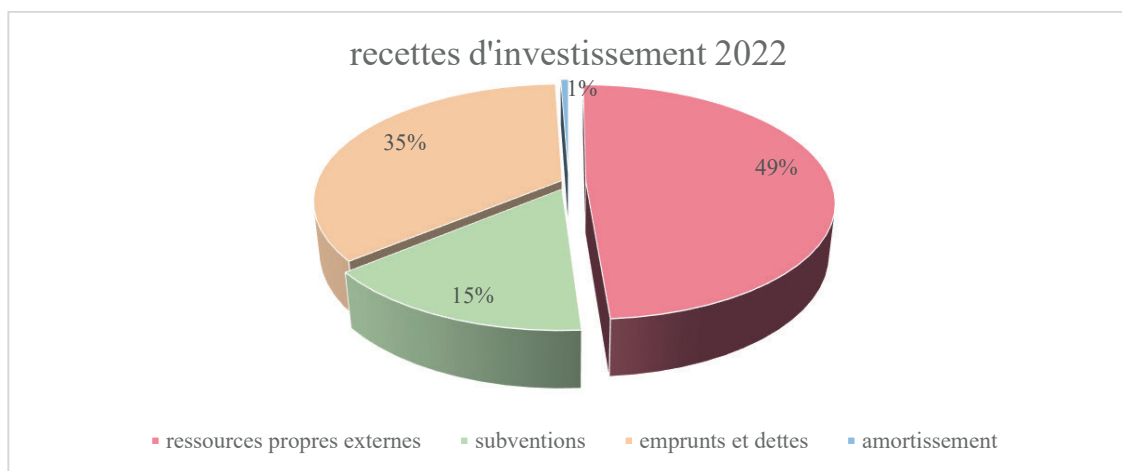
Dépenses d'investissement	Montant
Remboursement emprunts et dettes	35 029,87
Immobilisations corporelles	546 981,82

Recettes d'investissement	Montant
Ressources propres externes	138 187,48
Subventions	42 867,47
Emprunts et dettes	100 000,00
Amortissement	1 677,60



**INVESTISSEMENT
DEPENSES
607 204,12 €**

**INVESTISSEMENT
RECETTES
607 204,12 €**



TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2022 (hors remboursement emprunt 35 029,87 €)

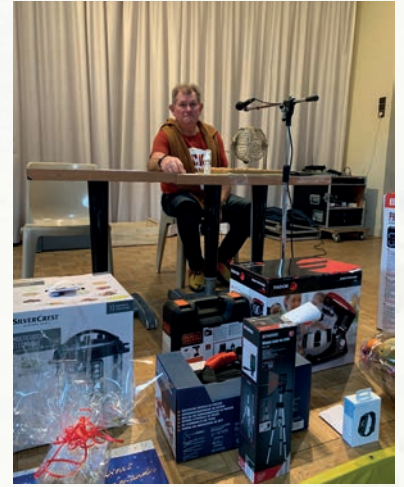
terrains nus	30 695,37	2 poteaux défense incendie DETR	4 700,00
terrains aménagés (coop + parking)	255 000,00	armoire éclairage public	12 200,00
aménagement terrains ENS	16 000,00	panneaux de voiries	1 464,42
installations générales, agencements		voirie dans le cadre défense incendie fontaine robert	8 000,00
aménagement	10 002,73	création de fossés de route de château renard	14 459,00
Sport - Aire de sports	20 000,00	aire de stationnement	9 790,00
Toiture Cour Casin	30 000,00	travaux du parking coop	3 000,00
toiture garage cour casin	2 200,00	drapeaux	1 000,00
salle des fêtes porte coupe-feu	3 500,00	tablette	400,00
Installations de voirie	81 240,30	microonde	50,00
Mobilier	5 000,00	rehausse grillage remorque	2 160,00
travaux église	1 800,00	cuve à eau	1 320,00
Lampes led SDESM	33 000,00		

MANIFESTATIONS

TELETHON VILLENEUVE SUR BELLOT 2021

RECETTES :

Alliance musicale :	75€
Têtes de l'Art :	100€
Vente des roses :	205€
Tombola:.....	365€
Comité des Fêtes Loto:.....	165€
Bibliothèque:.....	45€
École de danse :	150€
Choeur Échos:.....	50€
TOTAL :	1155€
+Dons de particuliers	175€
TOTAL GENERAL :	1330€

Comme chaque année le Téléthon organisé par la municipalité les 4 et 5 décembre 2021 a permis grâce aux bénévoles des associations une belle cagnotte pour la recherche.



Le 17 décembre 2021, les enfants de maternelle ont tous reçu un cadeau offert par les municipalités de Verdolot et Villeneuve sur Bellot.

Les 26 et 27 avril 2022, le Comité des Fêtes a renouvelé son exposition sur les orchidées



MANIFESTATIONS & ENVIRONNEMENT



Le 17 avril, la municipalité a organisé la chasse aux oeufs de Pâques à la maternelle.



Fleurissement et plantations sur la commune.



La construction pour les personnes en situation de handicap est enfin démarrée, livraison au printemps 2023 « Villa Sacha »



TRAVAUX COMMUNAUX



Création d'un fossé Route du Château Renard pour lutter contre les inondations.



Création de parking
Rue du Fief Adam.



Création de
parking
Rue du
Fief Adam.



Rénovation du
chemin des Pentes.

L'ATELIER de CAROLE
Décoration Florale toutes cérémonies

🌹 09.62.64.22.61 🌹

2, place de l'Église - 77510 Villeneuve-sur-Bellot



TRAVAUX COMMUNAUX

Création de parking pour l'aire de détente du Fourcheret ouverte au public et aux collégiens.



Projet d'achat de l'ancienne supérette et de son parking près de l'église pour la création d'une maison médicale.



Création d'un chemin d'accès à l'émetteur TDF et installation d'une défense incendie pour le hameau de Fontaine Robert.



PIERLOT PLOMBERIE

- Installation et Dépannage plomberie
- Installation et Dépannage chauffage
- Énergie renouvelable : Pompe à chaleur
- Climatisation réversible
- Chaudière hybride, Ballon thermodynamique
- Chaudière à granulés
- Rénovation et Création de salle de bain
- Traitement de l'eau
- Entretien de chaudière gaz & fioul toutes marques
- Ramonage



01 64 04 97 87

2 Place de l'Église - 77510 Sablonnières
contact@pierlot-plomberie.fr - www.pierlot-plomberie.fr



Nettoyage / Ménage

Livraison des courses à domicile

Accompagnement des enfants de + 3 ans

Accompagnement personnes ayant besoin d'aide temporaire

Jardinage / Bricolage

77510 SABLONNIÈRES - 06.73.78.89.05

Éditions **AG** com

Agendas de poche - Bulletins Municipaux - Etc...

07 72 37 52 92

editions.agcom@gmail.com

TRAVAUX COMMUNAUX



Les employés communaux à l'élagage des tilleuls et chemins communaux



Chaque année la municipalité investit dans du matériel pour l'entretien des chemins et des espaces naturels.

La protection de notre environnement et la propreté du village sont notre priorité pour le développement économique du tourisme vert.

fête de la
nature

À l'occasion de la

JOURNÉE INTERNATIONALE
de la **BIODIVERSITÉ**

du 22 Mai 2022, une découverte de l'ENS
de la Vallée du Nébourg à été organisée



Découverte de l'ENS DE LA VALLEE DU NEBOURG



Inauguration prévue à l'automne 2022

 facebook.com/Seine.et.Marne.environnement

seine-et-marne-environnement.fr - fetedelanature.com



BIENVENUE DANS « LA VALLÉE DU NÉBOURG » ! ESPACE NATUREL SENSIBLE DE VILLENEUVE-SUR-BELLOT

LA COMMUNE ET LE DÉPARTEMENT SONT ENGAGÉS
DANS LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

Protégé et valorisé par la Commune de Villeneuve-sur-Bellot et le département, l'espace naturel sensible « La vallée du Nébourg » est un formidable lieu de découverte de la faune et de la flore. L'aménagement et la gestion de ce site ont pour objectif de préserver la biodiversité tout en le rendant accessible au public.

Niché au cœur de la vallée du Petit Morin, la vallée du Nébourg est une zone humide de près de 7 ha constituée d'une roselière d'environ 2 ha parsemée d'aulnes remarquables. Cette mosaïque d'habitats naturels accueille une flore exceptionnelle extrêmement rare à l'échelle régionale.

La Commune vous propose un sentier de découverte en pleine immersion, bercé au son du Petit Morin et enjambant les mares. La promenade est parfois illuminée des rayons du soleil qui profitent des ouvertures ménagées par les roselières au sein des boisements.

SOYEZ SENSIBLES À VOTRE ESPACE NATUREL



NE PÉNÉTRÉZ PAS DANS LE SITE
EN CAS D'ALÉAS CLIMATIQUES



Le site est réglementé par l'arrêté du Maire de Villeneuve-sur-Bellot (n° 2022-026 du 18/05/2022)

Zones humides, vous avez dit « zones humides » ?

Un temps mal-aimées, les zones humides sont aujourd'hui reconnues milieux d'intérêt général et protégées par la réglementation. Elles assurent naturellement des services qui coûtent très cher lorsqu'ils doivent être pris en charge par l'homme : la collectivité a ainsi un intérêt non seulement environnemental mais aussi financier à les protéger. **Il est donc nécessaire de mieux connaître ces milieux et de les prendre en compte le plus en amont possible, aussi bien dans les documents d'urbanisme que, plus largement, dans toutes les politiques et surtout dans tous les projets susceptibles de les impacter.**



Des fruits et des légumes pour l'été



COCKTAIL RIO

Ingrédients :

1/2 tasse de jus d'orange

1/2 tasse de limonade

1 cuillère à soupe de sirop de grenadine

3 rondelles de citron vert

1. Versez le jus d'orange, la limonade et le sirop de grenadine dans un verre à cocktail.
2. Mélangez à l'aide d'une cuillère.
3. Déposez les rondelles de citron vert dans le verre.
4. Servir très frais

Patricia LAPLAIGE

Préparation : 20 mm - Cuisson : 1h

Ingrédients :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| - 400 g d'aubergine | - 500 g de tomate |
| - 300 g de courgette | - 1 oignon |
| - 6 gousses d'ail | - 50 g de beurre |
| - Huile d'olive | - Herbes de Provence |
| - Poivre & sel | |

1. Préchauffez le four à 180°C (thermostat 6).
2. Beurrez un plat allant au four.
3. Epluchez les gousses d'ail et l'oignon.
4. Coupez l'oignon et 1 gousse d'ail dans le plat.
5. Enfournes-les 5 à 10 mn puis laissez un peu refroidir.
6. Lavez les légumes, puis coupez-les en rondelles, même épaisseur et si possible même diamètre.
7. Disposez-les dans le plat sur l'ail et l'oignon revenus au four, debout par rangées successives : tomate, courgette, tomate aubergine et ainsi de suite ; intercalez les 5 gousses d'ail restantes.
8. Salez, poivrez, arrosez d'huile d'olive et saupoudrez d'herbes de Provence.
9. Enfournes pendant 1h.

TIAN AUX LÉGUMES



Patricia LAPLAIGE



Marianne

symbole de la République

Les Mariannes de nos mairies

Les Mariannes de nos mairies témoignent de la diversité et de la créativité de leurs auteurs.

Pour en savoir plus et surtout en voir plus, rendez-vous sur le site du Sénat.

En effet, le Sénat, situé au Palais du Luxembourg à Paris, a complété sa collection en faisant l'acquisition d'une partie des pièces rassemblées par M. Pierre Bonte, animateur de l'émission Bonjour Monsieur le Maire. Toutes ces Mariannes sont exposées en plusieurs endroits du Palais du Luxembourg et sont visibles sur le site du Sénat.



Pour les amateurs, écrire « Mariannes » et « Sénat » sur un moteur de recherche et vous accédez directement au dossier ! ou bien scannez ce flashcode ▶



Bellot



Choisy-en-Brie



Jouy-sur-Morin



La Trétoire



Montdauphin



S'-Germain-sous-Double



Saint-Léger



S'-Mars-Vieux-Maisons



S'-Martin-des-Champs



S'-Ouen-sur-Mer



Montenils



Montolivet



Orly-sur-Morin



Sablonnières



S'-Denis-lès-Rebais



Saint-Siméon



Verdolot



Villeneuve-sur-Bellot



COLOMBARIUM - CIMETIÈRE

Le columbarium est un monument contenant plusieurs cases. La concession d'une case accueillant une ou deux urnes cinéraires est délivrée dans les conditions suivantes : Durée : 30 ans pour un montant de 250€

Le tiers de cette somme est attribuée au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune.

JARDIN DU SOUVENIR

Sans aucune contrepartie financière, les cendres du défunt peuvent être dispersées dans un espace prévu : le jardin du souvenir.

CONCESSIONS-CIMETIERE

Une concession est un emplacement de terrain nu dans le cimetière sur lequel peut être construit un caveau et un monument funéraire. Il existe trois types de concessions :- La concession individuelle a vocation à accueillir la personne pour qui elle est achetée.

- La concession collective est destinée aux personnes désignées dans l'acte de concession et elles seules sans forcément de liens de parentés entre elles.

- La concession familiale est réservée au titulaire de la concession, son conjoint, ainsi que ses ascendants et descendants, ses successeurs, ses alliés et ses enfants adoptifs.

	30 ANS	50 ANS
Concessions individuelles		
Concessions collectives		
1 emplacement	152,45 €	304,90 €
2 personnes	228,67 €	304,90 €
3 personnes	304,90 €	381,12 €
4 personnes	381,12 €	457,35 €
Chaque place supplémentaire au-delà de 4 personnes étant décomptée pour	76,22 €	77,22 €
Concessions familiales		
1 emplacement, quel que soit le nombre de places prévues	304,90 €	457,35 €

Un tiers de ces sommes est attribué au CCAS de la commune.

Toutefois, pour pouvoir prétendre à l'acquisition d'une concession dans le cimetière de Villeneuve sur Bellot, il sera nécessaire que soit justifiée la domiciliation du défunt (ou du demandeur) dans la commune ou de son droit de propriété d'une construction à usage d'habitation (usufruit ou nue-propriété).

Cette règle ne saurait faire obstacle à l'octroi d'une concession dans les cas prévus par la loi.



Colette GRIFFAUT

SALLE DES FÊTES -TARIFS

WEEK-END (2 jours) OU JOURS FÉRIÉS

GRANDE SALLE avec cuisine

Remise des clefs : vendredi soir - restitution : lundi matin

HABITANTS DE LA COMMUNE	HABITANTS HORS COMMUNE
350 €	600 €

UNE JOURNÉE EN SEMAINE

GRANDE SALLE sans cuisine

HABITANTS DE LA COMMUNE	HABITANTS HORS COMMUNE
130 €	250 €

GRANDE SALLE avec cuisine

HABITANTS DE LA COMMUNE	HABITANTS HORS COMMUNE
180 €	350 €

CHAISES ET TABLES RONDES ou RECTANGULAIRES FOURNIES

Patricia LAPLAIGE



ASSOCIATIONS ayant leur siège social en
mairie de Villeneuve sur Bellot
GRANDE SALLE : 50 €

AUTRES ASSOCIATIONS
GRANDE SALLE : 150 €

SALLE de la Maison Communale - Rue de la Miche
50 € La journée

Maximum 25 personnes

Location de vaisselle sur demande auprès du Comité des fêtes.
Téléphone de l'adjoint M. Bernard BERTHEZ : 06.81.40.69.24.

ASSOCIATIONS DE VILLENEUVE SUR BELLOT

ALLIANCE MUSICALE	Michel LEPICIER	01.64.04.84.06
CHŒUR ECHOS	Jany MOULHAC	01.64.04.83.84
COMITÉ DES FETES	Bernard BERTHEZ	06.81.40.69.24
UNION SPORTIVE DU PETIT MORIN Football	Geoffrey COLLAS	06.86.28.44.95
TENNIS CLUB	Cédric DEPORS	06.73.98.67.67
AU RYTHME DES PONEYS	Francis BOYER	01.64.04.85.41
AMBRE Relaxation-marche nordique	Laurent GRIGNON	01.64.04.88.74
CLUB DES ANCIENS	Louissette LEGRAND	01.64.04.86.26
ÉCOLE DE DANSE	Stéphanie LAPLAIGE	06.89.30.60.11
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	Marie-Angèle POULAIN	06.81.89.00.21
LES QUATRES HEMISPHERES Activités culturelles-Egypte	Sylvie CAROFF	06.72.05.11.19
BAGAD MELEN HA GWENN	Christiane HERVÉ	06.24.24.21.93
LE TEMPS DES PLAISIRS ET DE L'AMITIE Travaux d'aiguilles et cuisine	Stéphanie PINTO	06.68.74.42.83
TETES DE L'ART Peinture	Evelyne POUILLART	06.88.31.35.71
COMPAGNIE PAGE BLANCHE Théâtre-percussions-Éveil musical	Vivien DORET Marie LEGENDRE	06.43.43.28.46
L'Oasis de la Vallée Animations diverses locales	Pierre-Alexis GRIFFAUT	loaisidelavallee@gmail.com
Les Fées Papillons Parents d'élèves RPI Villeneuve/Verdelot	Aurélien EOUZAN	06 21 25 21 55

AUTRES ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

PONEY CLUB LA VIRGINIA	Candy Lamoureux	06.82.94.88.61
CAVALERIE SAINT MICHEL	Patrice BONHOMME	01.75.89.02.15
LA BOITE À MUSIQUES	CC2M	07.67.40.48.43
ÉCOLE MULTISPORTS DES 2 MORIN Enfants et adultes	CC2M	01.64.20.54.72

ACCUEILS PÉRISCOLAIRE, PETITE ENFANCE, ENFANCE

CENTRE DE LOISIRS Intercommunal Les mercredis et vacances	CC2M Pierre-Alexis GRIFFAUT	09.60.53.95.14
PÉRISCOLAIRE COMMUNAL Matin et Soir des jours scolaires Centre de Loisirs	Commune Villeneuve/Bellot Pierre-Alexis Griffaut	09.60.53.95.14
LAEP Le Tilleul Lieu d'Accueil Enfants -6 ans/Parents	CC2M Aude Lenik	07.85.19.69.02 À côté de la maternelle V/B
RAM L'Abri des Morin Relais Assistantes Maternelles	CC2M Manon GRONDIN FUZELIER	07.85.19.68.56 Salle des fêtes V/B lundi matin ram2@cc2m.fr

Vous avez besoin...

Vous avez besoin...

Vous avez besoin...

MAIRIE (Secrétariat) Ouverture mardi, mercredi et vendredi 14h-17h, samedi 9h-12h	25 Place Maurice Jaquet info-villeneuve-sur-bellot.fr mairie.villeneuve-sur-bellot@orange.fr Villeneuve Sur Bellot Actualités	☎ 01 64 04 80 31
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES 2 MORINS	1 Rue Robert Legravérend - 77320 LA FERTÉ GAUCHER	☎ 01 64 65 21 51
LA POSTE	Place Constant Gallot - Ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et mardi de 9h10 à 12h	☎ 01 64 04 80 26
COLLÈGE « LES CREUSOTTES »	14 Le Champ Charron	☎ 01 64 04 81 58
ÉCOLE MATERNELLE « LE SAINFOIN »	(Mme Chrétien) - 8 Rue de Montflageol	☎ 01 64 04 80 35
ÉCOLE PRIMAIRE « LES CLOSEAUX »	(Mme Stehli) - 27 Place Maurice Jaquet	☎ 01 64 04 83 09
GENDARMERIE REBAIS	Avenue Jean de la Fontaine - rond point	☎ 17 ou 01 64 75 82 10
POMPIERS	Corps de 1 ^{ère} intervention Chef de Corps Adj. Stéphane Collé - 8 bis Rue de Montflageol	☎ 18 / 112 ☎ 06 81 98 00 51
CENTRE DE SECOURS DE REBAIS		☎ 18 ou 01 64 75 82 10
E.R.D.F.	Dépannage 24/24	☎ 0 810 333 077
SYNDICAT DES EAUX	23 Rue Pasteur - REBAIS	☎ 01 64 04 51 37
ENFANCE EN DANGER		☎ 119
VIOLENCES CONJUGALES		☎ 3919
URGENCES SOURDS ET MALENTENDANTS		☎ 114
TRÉSOR PUBLIC	24 Rue Marcel Clavier - 77120 COULOMMIERS	☎ 01 64 75 89 20
PÔLE EMPLOI	8 Rue de la Gare - LA FERTÉ S/JOUARRE	☎ 39 49
ASSOCIATION AIDE A DOMICILE CENTRE 77	23 Rue du Général Leclerc - ROZAY-EN-BRIE	☎ 01 75 99 90 10
C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales)		☎ 0 810 25 77 10
MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS (M.D.S)	26/28 Rue du Palais de Justice 77120 COULOMMIERS	☎ 01 64 75 58 20
KINÉS - INFIRMIÈRES	Place Constant Gallot Infirmière : Adeline LEFEBVRE et Morgane MONGIN Kinésithérapeutes : LAPIERRE - M. NAUDE Urgences Charly-sur-Marne	☎ 01 64 65 97 67 ou ☎ 06 74 74 00 20 ☎ 01 64 65 92 06 ☎ 03 23 82 00 27
CENTRE ANTI-POISON		☎ 01 40 05 48 48
LABORATOIRE	20 Rue de Paris - LA FERTÉ-GAUCHER	☎ 01 64 20 14 55
MÉDECINS	Docteur DALLÈS Jacques - 39 Rue du Moulin à Foulon	☎ 06 08 71 65 32
PHARMACIE PARA-PHARMACIE & MATÉRIEL MÉDICAL	Karen TOULET - Place de l'Église	☎ 01 64 04 80 27
PSYCHOLOGUE - PSYCHOTHÉRAPEUTE PSYCHANALYSTE (enfants, adolescents, adultes, couples)	Béatrice SANTINELLI-FERRY 93 Rue de Condé - escalier C LA FERTÉ S/JOUARRE	☎ 01 60 22 74 68 ☎ 06 89 36 13 05
MASSOTHÉRAPEUTE-RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE & SHIATSU	Laurent GRIGNON - 16 Route de Château-Renard	☎ 06 14 36 34 07
ESPACE PARAMÉDICAL & DE BIEN ÊTRE 3 Rue de la Couture	Delphine GOURLAOUEN (Massages bien-être) Astrid BLISAC (Ostéopathe) LC. MEIGNAN (Sophrologue)	☎ 06 34 98 90 15 ☎ 06 42 77 19 01 ☎ 06 74 13 56 58
SAMU DE SEINE ET MARNE		☎ 15 ou 01 64 10 67 50
SAMU SOCIAL		numéro vert ☎ 115
CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE SEINE ET MARNE	MARNE-LA-VALLÉE	☎ 36 46
PAROISSE	Léonard VRIZ	☎ 01 64 04 82 12
SOUS-PRÉFECTURE	77160 PROVINS	☎ 01 60 58 57 77
ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES DE VILLENEUVE SUR BELLOT		
Mme AMIARD Trinité	10 Rue de la Fée	☎ 07 81 80 97 55
Mme DOS SANTOS LOPES Laura	12 Chemin du Champ Charron	☎ 06 38 23 23 98
Mme COLAS Christine	21 Rue du Moulin à Foulon	☎ 01 64 65 94 02 ☎ 06 77 20 10 14
Mme DE OLIVEIRA RAMOS Dulce	Impasse du Moulin	☎ 07 68 09 78 03
Mme GUILLEMIN Mireille	6 Rue de la Fée	☎ 01 64 65 97 27 ☎ 06 88 11 89 44
Mme HÉRON Isabelle	8 bis Rue de l'Égreffin - Fontaine Robert	☎ 07 83 24 25 14
Mme KLARMAN Sonia	27 rue de l'Égreffin Fontaine Robert	☎ 06 51 07 64 54
Mme MARIN Isabelle	3 Rue d'Hondevilliers - Les.Fans	☎ 01 64 04 85 40 ☎ 06 72 62 90 03
Mme MORIZE Valérie	9-11 Rue de Nebourg	☎ 09 73 18 79 63 ☎ 06 73 91 45 65
Mme CHAVIGNIER Charlotte	33 Rue du Moulin à Foulon	☎ 06 73 26 13 54
Mme PARICHAULT Noémie	2 bis Rue du Château - Le.Fourcheret	☎ 06 69 24 41 02
Mme BERTOLO Maria	14 Rue d'Hondevilliers	☎ 01 60 24 32 05 ☎ 06 30 38 15 26
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M)	5 Place du Marché - 77510 REBAIS	☎ 01 64 03 29 43 ☎ 07 85 19 68 56
L.A.E.P.	Aude LENIK	☎ 07 85 19 69 52
AGENCE IMMOBILIÈRE	Anne MANO Immobilier - 3 Rue de la Couture	☎ 09 67 18 74 75



PHARMACIE TOULET

Location - Vente de matériel médical
Homéopathie - Orthopédie, Produits vétérinaires
Test Antigénique & Vaccination Covid



Livraison à domicile

Faites préparer, renouveler votre ordonnance via email



5 Rue de la Couture
77510 VILLENEUVE SUR BELLOT

pharmacie.toulet@orange.fr

☎ 01 64 04 80 27

ANTALYA

RESTAURATION RAPIDE

☎ 01.64.20.14.37

Ouvert du mardi au dimanche de 11h00 à 22h30
Fermé le lundi

1, rue de la Couture
77510 VILLENEUVE-SUR-BELLOT



Art & Massage

reçoit en salon et se déplace en entreprise

Praticienne Massages-Bien-Être



Delphine GOURLAOUEN

Sur rendez-vous :
du lundi au samedi
de 9h00 à 20h00



Massages : Californien, Suédois,
femme enceinte, Ayurvédique,
Thaï, Réflexologie plantaire,
Visage, Amma Assis

Cartes cadeaux

Art & Massage - Espace Paramédical et de Bien-Être - 3, rue de la Couture - 77510 Villeneuve s/Bellot

Tél : 06 34 98 90 15 - Site : www.artetmassage.fr



06 89 87 53 10

77510 VILLENEUVE-SUR-BELLOT

- *Décoration intérieure*
- *Sols et murs*
- *Ravalement - Peinture*
- *Traitement de toiture*

Courriel : ludovicberenger@hotmail.fr

Responsable rédaction, photographies et publication : le maire Jean-claude LAPLAIGE.

Commission du journal municipal : Pierre-Alexis GRIFFAUT Colette GRIFFAUT, Patricia LAPLAIGE, Jean-claude LAPLAIGE, Guillaume TANGUY.